

L'Avenir Ensemble

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

N°32 - JANVIER 2023

*Vue aérienne sur les panneaux
solaires des Routiers de l'Est
(Zone Ecoparc à Molsheim)*

**ÉPICERIE
SOLIDAIRE**

UN ACTEUR ESSENTIEL
DU TERRITOIRE

ÉNERGIE 18

18 COMMUNES
ENGAGÉES

**EAUX
PLUVIALES**

UNE NOUVELLE
POLITIQUE

LES 20 ANS DU TOUR-VÉLO



Organisé pour la première fois en 2002, le Tour-Vélo de la Communauté de Communes a fait du chemin !

Jalonnés d'animations variées, les cinq circuits proposés aux départs de Molsheim, Mutzig, Wolxheim et Duppigheim ont une fois de plus réjoui petits et grands. Des points de ravitaillement ont également été mis en place à Dorlisheim, Avolsheim, Ergersheim et Duttlenheim.



Départ des élus à Duppigheim

Cette année plusieurs activités ont été proposées : Deux ateliers vélos itinérants, le passage du Biker 1 sur un circuit balisé pour permettre aux plus jeunes d'obtenir un niveau de base en cyclisme et la visite guidée de la station d'épuration de Ernolsheim-Bruche par le SDEA.

20 lots dont 7 vélos (électriques, elliptique, VTT et VTC) ont été offerts aux participants tirés au sort !

DE NOUVEAUX ÉLUS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dachstein

Suite aux élections municipales intermédiaires, Madame Laetitia MARTZ (maire) et Monsieur Fabien SCHMITT (adjoint) représenteront la commune au sein des instances de la Communauté de Communes.

Still

Madame Chantal SITTLER (adjointe) est désignée comme conseillère communautaire pour représenter la commune.

Ernolsheim-Bruche

Madame Solène HOEHN (adjointe) est désignée comme conseillère communautaire pour représenter la commune.



Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig
2 route Ecospace - B.P. 93077
67125 MOLSHEIM Cedex

Tel : 03 88 49 82 58 - Fax : 03 88 49 38 14
Mail : secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr
web : www.cc-molsheim-mutzig.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Directeur de la publication : Laurent FURST

Rédaction : Personnel de la Communauté de Communes

Photos & Visuels : Communauté de Communes, Photo de couverture - Drone Session

Impression : Imprimerie Chrissy Molsheim

Dépôt légal à parution

AU SOMMAIRE

PAGE 2 BRÈVES

PAGE 3 EDITORIAL

PAGES 4-7 ENERGIE 18

PAGES 8-9 EPICERIE SOLIDAIRE
GRAIN DE SEL

PAGES 10-11 EAU & ASSAINISSEMENT

PAGES 12-13 ENTRETIEN DES COURS D'EAU

PAGE 14 TRAVAUX

PAGES 15-16 LIEU D'EXCEPTION

Communes membres de la Communauté de Communes :

*Altorf - Avolsheim - Dachstein
Dinsheim-sur-Bruche - Dorlisheim -
Duppigheim - Duttlenheim - Ergersheim -
Ernolsheim-Bruche Gresswiller - Heiligenberg -
Molsheim - Mutzig - Niederhaslach -
Oberhaslach - Sultz-les-Bains - Still -
Wolxheim*

*Accompagner les Communes,
Agir pour la qualité de vie*

L'ÉDITORIAL



La crise climatique est une réalité qui impose à l'ensemble des populations de notre planète de changer de modèle énergétique basé jusqu'à présent sur la consommation des énergies fossiles.

Parce que nous polluons plus que la moyenne des habitants de notre terre, mais aussi parce que nous polluons de manière intense depuis deux siècles, notre responsabilité est grande en Europe. Au quotidien tant les ménages que les entreprises font des efforts. Il est évident que nos communes sont tenues désormais de réagir au regard de tout ce qui a déjà été accompli.

Nous devons le faire pour des raisons environnementales, morales mais aussi pour des raisons économiques tant l'explosion du prix de l'électricité, du gaz, des produits pétroliers et même du bois est devenue insupportable.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé le projet Energie 18 ; 18 sachant que nous sommes 18 Communes membres auxquelles il convient d'adjoindre 2 syndicats de Communes et notre Communauté de Communes.

Energie 18 est un projet d'actions qui doit permettre d'agir rapidement, tout en s'inscrivant dans un temps long, afin de réduire nettement nos consommations énergétiques et de produire de l'énergie propre.

Permettez moi en ce début d'année porteuse d'espoir de vous souhaiter le meilleur pour les 12 mois à venir.

Très belle année 2023.

Laurent FURST
Président

Communauté de Communes
de la Région de
MOLSHEIM-MUTZIG

LE PROJET "ENERGIE 18"

En 2021, nos 18 communes, nos 2 syndicats et la Communauté de Communes ont dépensé 3 millions d'euros pour l'électricité, le gaz et le fioul. Depuis lors, le tarif des différentes énergies a littéralement explosé. Tant pour des raisons économiques que des raisons environnementales, il est impératif de s'engager pour atteindre la neutralité carbone et faire de vraies économies. Le projet Energie 18 permettra à chacune de nos communes de se lancer dans une nouvelle dynamique au service de l'avenir.

LES ACTIONS

01

ACTION N°1

Optimiser la performance thermique des bâtiments

Il s'agit de contrôler le plus précisément possible la totalité du patrimoine en réalisant un audit de l'isolation des murs, des toits et des ouvrants de tous les bâtiments municipaux et intercommunaux du territoire. Connaître la performance thermique est le premier élément du dispositif. Cela permettra d'évaluer les marges de progrès et besoins en investissements.

La Communauté de Communes devra être en mesure :

- d'instruire les dossiers de subventions
- de proposer une ingénierie aux communes
- d'apporter une assistance administrative aux communes

02

ACTION N°2

Optimiser le rendement des systèmes de chauffe

L'objectif est d'analyser l'ensemble des données liées à la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire et de connaître la nature des équipements, leur ancienneté, leur performance. Prendre en compte la nature de la conduite de chauffe permettra d'appréhender une politique globale adaptée à l'évolution des performances thermiques des bâtiments.

La Communauté de Communes aura pour objectifs :

- de proposer une ingénierie commune aux collectivités partenaires
- d'acheter l'énergie en commun
- de mutualiser l'entretien des installations
- de piloter les divers systèmes de chauffe

03

ACTION N°3

Produire pour réduire et compenser la consommation d'énergie fossile

Nous consommerons toujours un peu de fioul ou de gaz. L'idée est de développer de l'électricité d'abord en autoconsommation là où cela est possible. Parallèlement, les partenaires du projet ENERGIE 18 s'engagent à produire collectivement autant de kilowattheures d'électricité verte qu'ils consomment de kilowattheures d'électricité achetée au réseau et d'énergie thermique y compris pour son parc de véhicules.

La Communauté de Communes se fixe pour objectifs :

- d'équiper les bâtiments publics de panneaux solaires
- de trouver tout l'espace nécessaire pour développer l'électricité verte qu'elle pourra, soit produire elle-même, soit faire produire par des partenaires extérieurs

UN PREMIER CONSTAT

Le diagnostic exhaustif du parc de bâtiments chauffés appartenant aux communes de notre territoire a été établi. Ainsi, la surface totale chauffée s'élève à 208 081 m².
NB : Certains chiffres sont encore à affiner.

273

BÂTIMENTS CHAUFFÉS SUR UNE SUPERFICIE TOTALE DE
208 081 M²



©Les contributeurs d'OpenStreetMap (CC-BY-SA)
Auteur : Service SIG de la CCRMM - Juillet 2022
Echelle : 1 / 150 000

Commune de la Communauté de Communes	Nombre de bâtiments	Superficie des bâtiments (m ²)
Wolxheim	6	1828
Gresswiller	7	2520
Avolsheim	4	2936
Ergersheim	8	3472
Soultz-les-Bains	8	4289
Heiligenberg	6	4630
Dinsheim-sur-Bruche	9	4886
Altorf	7	6748
Oberhaslach	12	6764
Dachstein	10	7368
Ernolsheim-Bruche	10	7439
Niederhaslach	9	7742
Still	10	8466
Duppigheim	15	11441
Dorlisheim	18	14352
Duttlenheim	13	18165
Mutzig	21	28301
Molsheim	53	50321

→ **1,96 m² / habitant**

→ **2,37 m² / habitant**

→ **3,79 m² / habitant**

→ **2,52 m² / habitant**

→ **4,40 m² / habitant**

→ **6,67 m² / habitant**

→ **4,24 m² / habitant**

→ **4,89 m² / habitant**

→ **3,95 m² / habitant**

→ **3,97 m² / habitant**

→ **3,92 m² / habitant**

→ **5,69 m² / habitant**

→ **4,79 m² / habitant**

→ **6,91 m² / habitant**

→ **5,51 m² / habitant**

→ **6,27 m² / habitant**

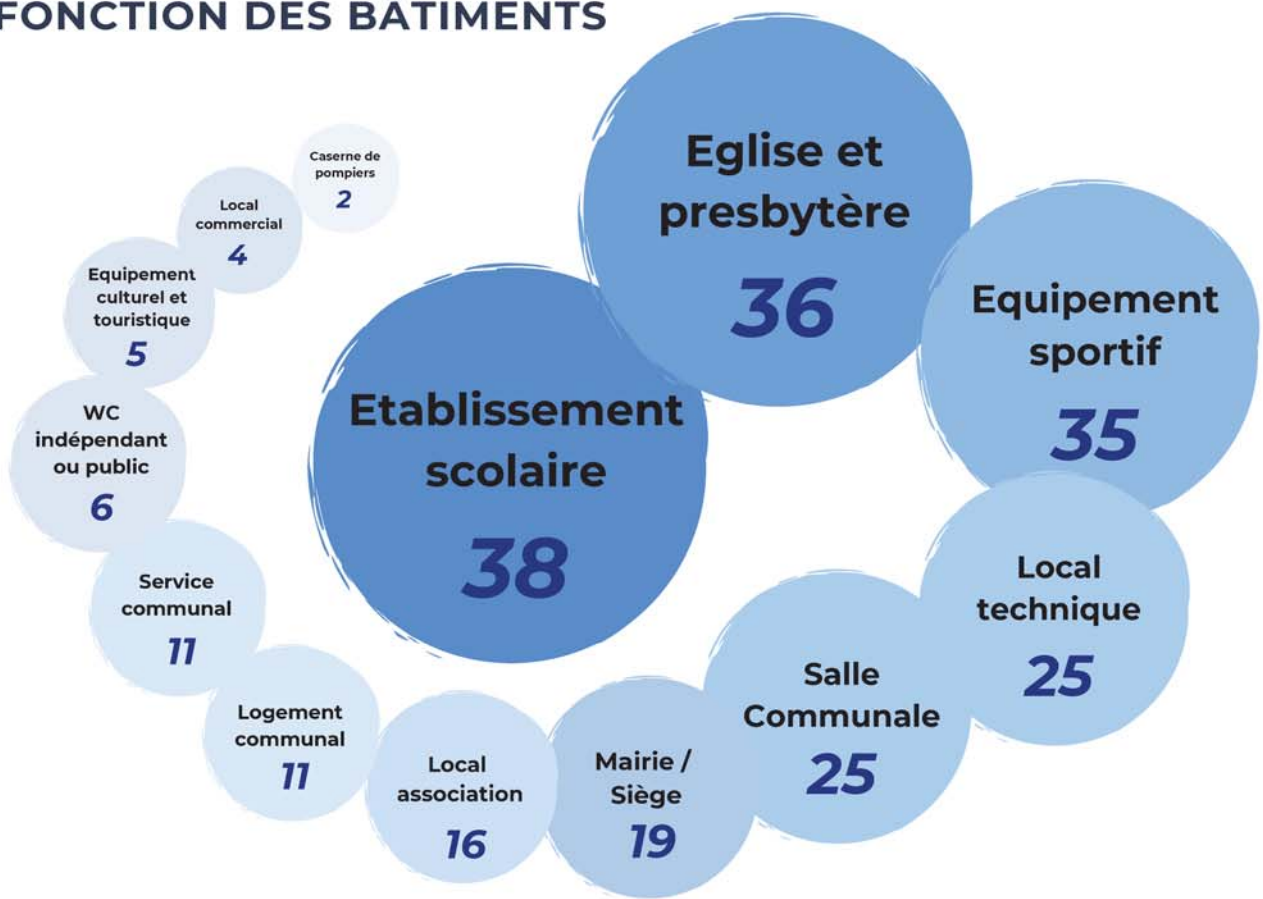
→ **4,84 m² / habitant**

→ **5,62 m² / habitant**

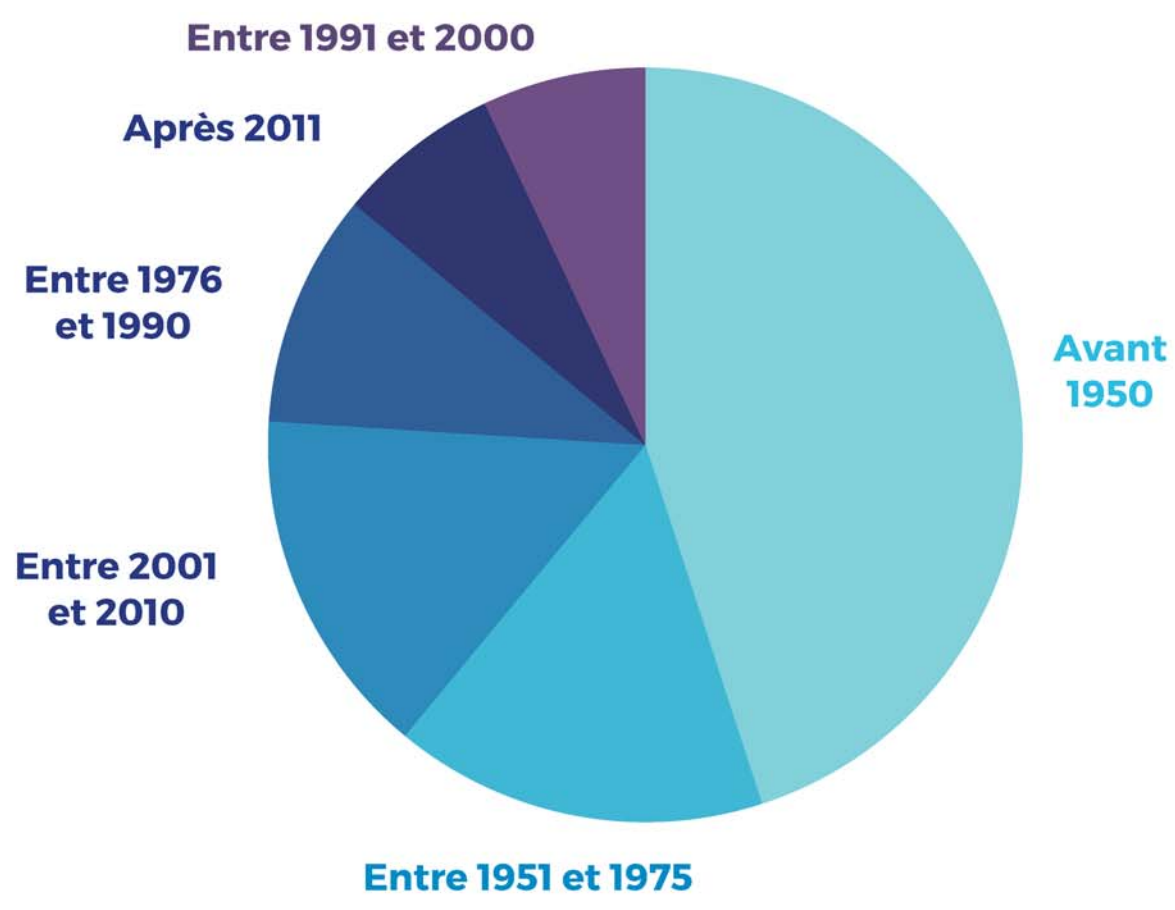
CCRMM 4 7366

→ **0,18 m² / habitant**

FONCTION DES BÂTIMENTS



HISTORIQUE DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS



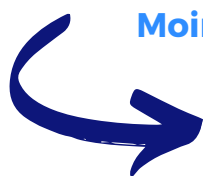
Sur la base des informations transmises par les communes membres, nous pouvons établir les premières données suivantes :

MODE DE CHAUFFAGE



PART CHAUFFÉE DE LA SURFACE TOTALE DE NOS BÂTIMENTS

La totalité du bâtiment est chauffée	67%
2/3 du bâtiment sont chauffés	18%
1/2 du bâtiment est chauffé	10%
Moins d'1/4 du bâtiment est chauffé	5%



26% de l'entretien est géré par la commune
64% de la programmation de la chaufferie est gérée par la commune
78% des bâtiments nécessitent une amélioration de leur isolation

LA RÉNOVATION DE NOS BÂTIMENTS, UN BESOIN RÉEL

82% des bâtiments ont besoin d'une rénovation de l'**isolation des murs extérieurs**

78% des bâtiments ont besoin d'une rénovation de l'**isolation du plafond ou du toit**

78% des bâtiments ont besoin d'une rénovation du **pilotage du chauffage**

73% des bâtiments ont besoin d'une rénovation de l'**isolation des ouvrants**

CE N'EST QU'UN DÉBUT...

Prendre en compte 250 bâtiments, d'une surface supérieure à 250 m² chacun, constituent un enjeu considérable. Ce patrimoine est le fruit de l'engagement de plusieurs générations et doit être adapté pour être légué dans les meilleures conditions aux générations futures.



Marianne WEHR
Vice-Présidente en
charge des Actions
Sociales et au
Développement Durable

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE "GRAIN DE SEL"

Rencontre avec Mme Elea ROGER (Salariée de l'Épicerie Solidaire) qui a accepté de répondre à nos questions. Lutter contre la précarité alimentaire et maintenir le lien social, telles sont les motivations des différentes parties prenantes de l'épicerie solidaire. Plus que jamais nécessaire, elle propose une solution pertinente pour les personnes en difficultés, leur permettant d'alléger temporairement la part de leur budget consacrée à l'alimentation. En 2021, la Communauté de Communes a versé une subvention de 40 938 euros.

Une épicerie solidaire, un magasin adapté

Une épicerie solidaire est un lieu d'achat qui propose des articles variés en rayons vendus à 10% de leur tarif marchand.

Plus qu'une plateforme d'achat, un réel lieu de vie

Elle est aussi un réel lieu de vie qui permet de créer du lien social en favorisant les échanges entre différents intervenants.

" Finalement, l'épicerie solidaire a pour but de permettre à des foyers fragilisés de s'engager dans un rééquilibrage de leur situation. "

Elea ROGER - Salariée Grain de Sel



Cuisine



Lieu d'échanges



Mise en rayon de produits alimentaires



Stock de denrées



Banque Alimentaire du Bas-Rhin

L'approvisionnement en denrées alimentaires se fait essentiellement par la **Banque Alimentaire du Bas-Rhin**. Depuis la crise sanitaire, cette association fournit également l'épicerie en produits d'hygiène et d'entretien. Des achats sont tout de même effectués ponctuellement afin de compléter les livraisons.

QUELQUES CHIFFRES EN 2021



97

FAMILLES ACCUEILLIES



265

PERSONNES AIDÉES



1998

PASSAGES EN CAISSE



19

BÉNÉVOLES



4650

HEURES DE BÉNÉVOLAT



27

TONNES DE DENRÉES DISTRIBUÉES

PLUS QU'UNE ÉPICERIE, UN LIEU DE VIE

LES PARTENAIRES, UN SOUTIEN INDISPENSABLE

La Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig et la Collectivité Européenne d'Alsace participent financièrement au fonctionnement de l'épicerie Grain de Sel en lui versant des subventions annuelles. Mais il convient de ne pas oublier les nombreux autres partenaires :

- Les **producteurs locaux** et les particuliers qui font des dons réguliers de denrées
- La **Ressourcerie "Aussitôt Fée"** qui propose des réductions et la gratuité sur certains biens
- Le **Lions Club Molsheim - Vallée** qui participe financièrement à l'achat de matériel
- Les partenaires "orienteurs" : la **CeA** et ses travailleurs sociaux de secteur, l'**ARSEA-Gala**, le **CCAS Mutzig**, la **CAF du Bas-Rhin**, la **MSA**, la **Mission Locale**, **DECLIC** et la **CPAM**.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Les épicerie solidaires ont pour vocation d'engager les personnes concernées dans une démarche d'insertion, mais aussi de resocialisation. Au delà des soutiens financiers apportés par les organismes publics, il est primordial de leur proposer aussi des outils de réinsertion, d'expression et de solidarité. **A présent, les équipes souhaitent relancer une dynamique mise à mal par la crise sanitaire.**



NUTRITION

L'association "**La Route de la Santé**" met à disposition une diététicienne sur les temps d'ouverture de l'épicerie pour des conseils nutritionnels mais aussi plus largement pour répondre aux questions liées à la santé.

Un atelier "cuisine du monde" est également organisé une fois par mois dans les locaux de l'épicerie Grain de Sel avec comme finalité de confectionner et de partager un repas convivial.



SANTÉ

Un groupe "**Bouger son corps**" est animé une fois par semaine par une coach sportive de la même association "**La Route de la Santé**"

ACCOMPAGNEMENT

D'autres activités ponctuelles peuvent être mises en place :

- Accompagnement à la scolarité
- Aide à la démarche administrative
- Recherche d'emploi ou de formation



INFORMATIONS / CONTACT



1, chemin de Dorlisheim 67120 MOLSHEIM
graindesel@federacioncaritasalsace.org
 03 88 04 69 56

HORAIRES
8h-17h
le mercredi



UNE NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim – Mutzig exerce la compétence " Gestion des eaux pluviales urbaines". Ces eaux collectées par nos toitures, nos cours ou l'ensemble de nos voiries s'écoulent par les réseaux d'assainissement jusqu'à nos stations d'épuration. Depuis plusieurs générations les aménagements publics ont été pensés ainsi, le tout présentant 3 inconvénients majeurs :

- le débordement du dispositif lors de pluie intense
- la dilution trop importante des eaux usées dans les stations d'épuration
- le détournement des sols d'une grande quantité d'eau utile pour le rechargement des nappes phréatiques.

Face aux changements climatiques et pour répondre à des objectifs utiles à notre environnement, il convient d'adapter nos politiques pour réhydrater nos sols et réduire les pollutions résiduelles.



Chacun peut agir à son niveau, aussi bien les collectivités en intégrant ces nouveaux principes dans les projets d'aménagement et de construction publics, que les entreprises ou les particuliers.

Un projet de construction ? Consultez notre animateur chargé des eaux pluviales ou le guide pratique disponible sur le site internet du SDEA dans l'onglet "Guides Techniques".

Une maison de 150m² au sol (toit + parking) reçoit en moyenne **94m³/an d'eau de pluie**, soit à peu près l'équivalent de la consommation d'eau potable moyenne d'un ménage français (**120m³/an**). **Cette eau qui tombe du ciel n'est pas destinée à rejoindre les égouts et à transiter par les stations d'épuration.**



Elle peut être utilisée pour l'arrosage, mais elle a surtout vocation à rejoindre le milieu naturel pour réalimenter les nappes phréatiques.

➔ Différents aménagements existent selon les contraintes de chaque habitation (cuve de récupération, puits d'infiltration, ...) et la Communauté de Communes vous accompagne dans ces projets.

NOS ÉQUIPES

Le service « **EAU et ASSAINISSEMENT** » de la Communauté de Communes est géré par deux agents : **M. Régis MULLER** et **Mme Isabelle ROEHRY**. Ils renseignent le public sur toute question relative au service et réalisent les différentes études, lancent les appels d'offres, assurent le suivi des marchés et des travaux structurants des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Depuis quelques mois, **M. Thomas DIEBOLD** a rejoint l'équipe. Chargé des eaux pluviales, il accompagne les communes, les particuliers et les entreprises dans l'évolution des pratiques afin de développer la qualité environnementale de notre territoire.



NOS PROJETS EN COURS

DÉCONNEXION DES EAUX PLUVIALES

- Rue Sainte Pétronille à Avolsheim
- Place Saint-Cyriaque à Altorf
- Rues du Donon, du Champ du Feu et du Narion à Molsheim



EAU POTABLE

- Renouvellement du réseau rue du Général Leclerc à Duttlenheim
- Renouvellement du réseau rue des Casemates à Soultz les Bains
- Renouvellement du réseau rue de l'île à Wolxheim
- Renouvellement du réseau rue du Marché Neuf à Molsheim



ASSAINISSEMENT

- Raccordement de la rue Principale de Heiligenberg au réseau d'assainissement collectif
- Renforcement du réseau d'assainissement à l'intersection Grand'rue/rue des écoles à Still
- Extension du réseau rue des Lilas à Dorlisheim
- Réhabilitation par chemisage du réseau rue de l'île à Wolxheim
- Renouvellement du réseau rue du marché neuf à Molsheim
- Réalisation d'un Schéma Directeur d'assainissement de la Communauté de Communes

RECHERCHE DE POLLUANTS

L'analyse des eaux usées en station d'épuration révèle parfois la présence de polluants. La Communauté de Communes avec le SDEA vont tenter de rechercher les sources de chaque pollution afin de mieux les circonscrire.



POUR ALLER PLUS LOIN



www.aprona.net

Le site de l'**APRONA** diffuse des bulletins mensuels sur la pluviométrie, les niveaux de cours d'eau et sur les nappes phréatiques en Alsace :

www.infoclimat.fr

La plateforme **Infoclimat** vous donne la météo en France en temps réel. Dans l'outil recherche, taper le nom de la station souhaitée. Actuellement, 7 stations météo sont enregistrées : Duttlenheim, Molsheim, Gresswiller, Wolxheim, Niederhaslach, Still et Oberhaslach.

GESTION DU PETIT CYCLE DE L'EAU

La Bruche et la Mossig sont les principaux cours d'eau qui traversent la Communauté de Communes. A partir de ces deux axes, une dizaine d'affluents et de diffluents drainent notre territoire. Au total, c'est un linéaire de 75 km de cours d'eau soit 150 km de berges, que gère notre structure.

QUI EFFECTUE L'ENTRETIEN RÉGULIER DES COURS D'EAU ?

" Depuis le 1er janvier 2018, les missions d'entretien et d'aménagement des cours d'eau relèvent des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), l'attribution de cette compétence ne modifiant pas l'obligation d'entretien régulier qui incombe aux propriétaires riverains (article 59 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles)."

L'entretien des cours d'eau et de leurs berges est indispensable pour éviter des ruptures de digues ou le danger que peut provoquer l'accumulation de bois mort en cas de fortes crues.

- 1** ENLEVER LES EMBÂCLES DANGEREUX DANS LE LIT DES COURS D'EAU

- 2** ENTREtenir LES BOISEMENTS DE LA RIPISYLVE - ABATTE LES ARBRES - ELAGUER

- 3** PLANter DES ARBRES ET DES ARBUSTES

- 4** CONSOLIDER LES BERGES ÉRODÉES

- 5** PROTÉGER LES OUVRAGES HYDRAULIQUES EXISTANTS


LES RIPISYLVES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les boisements qui bordent naturellement les cours d'eau sont appelés ripisylves. Elles se composent d'une végétation adaptée à l'humidité et jouent un rôle important de transition entre la rivière et le milieu terrestre. Une composition diversifiée et une bonne structuration (dimension et densité) de la ripisylve sont essentielles à la biodiversité et à la préservation de la qualité des eaux et des milieux naturels.

LES FONCTIONS DE LA RIPISYLVE

Eviter l'érosion des berges

L'enracinement des arbres de la ripisylve permet de fixer les berges en les empêchant de s'effondrer. La bande boisée favorise aussi l'infiltration des eaux de ruissellement. Elle retient alors les sédiments et limite l'érosion des terres agricoles.



Réduire l'impact des crues

Les arbres de la ripisylve diminuent la violence des crues. Ils permettent de ralentir les flux d'eau en augmentant le nombre d'obstacles sur les terrains inondés.



Améliorer la qualité des paysages

Les ripisylves appartiennent au paysage rural traditionnel. En plaine, elles permettent de rompre la monotonie des grandes terres cultivées. Des arbres remarquables peuvent s'y développer de manière naturelle ou grâce à la main de l'homme (par exemple, les saules têtards).



Participer à l'épuration des eaux

Les racines des arbres se situent au niveau de la zone de transition entre la rivière et sa nappe d'accompagnement. Dans cette zone d'échanges, les micro-organismes du sol contribuent à l'épuration des eaux. Les racines des arbres absorbent également les éléments nutritifs qui s'infiltrent dans la nappe suite aux traitements agricoles (nitrates, phosphates). De plus, l'ombrage que produisent les arbres réduit le réchauffement des eaux et limite alors le développement des algues.



Favoriser la biodiversité

Dans nos régions, les forêts liées aux cours d'eau sont les milieux où la biodiversité est la plus importante. La végétation qui s'y développe généralement est reconnue comme d'intérêt patrimonial par la Communauté Européenne. La ripisylve est essentielle pour de nombreux animaux : les poissons, qui y trouvent des caches dans les racines et profitent des alternances d'ombre et de lumière, les oiseaux, les insectes et les chauves souris.



NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS

QUELQUES BONNES PRATIQUES

Les travaux d'entretien doivent concilier les besoins et impératifs des intervenants et le bon fonctionnement hydraulique et écologique des milieux aquatiques. Des règles générales peuvent permettre d'avoir une gestion équilibrée et raisonnée du réseau hydrographique :



1. **Préférer des interventions préventives légères à des interventions lourdes** curatives (potentiellement soumises à la réglementation) ; par exemple, le retrait régulier d'embâcles ou le nettoyage régulier de certains ouvrages peut permettre de favoriser l'écoulement et de limiter les dépôts de matériaux en évitant ainsi des curages lourds.



2. **L'enlèvement des embâcles peut se faire manuellement** à partir du lit du cours d'eau ou à l'aide d'engins à partir de la berge. Attention : Sauf autorisation spécifique, ne pas pénétrer dans le lit du cours d'eau* avec des engins mécaniques.



3. **Privilégier les périodes d'assec pour les interventions** et en période d'étiage sévère, limiter les interventions à proximité de trous d'eau résiduels (servant de refuge ultime à certaines espèces).



4. **Veiller à travailler avec du matériel en bon état** afin d'éviter toute fuite de liquide (carburant, huiles, graisses ...) dans le cours d'eau.



QUELQUES DÉFINITIONS

- **Embâcles** : Objets de tailles variables (bois, débris, ...) emportés par les eaux lors d'une crue, puis bloqués dans le lit de la rivière et pouvant gêner l'écoulement des eaux.
- **Assec** : période durant laquelle la rivière est à sec, c'est-à-dire sans eau.
- **Étiage** : niveau le plus bas atteint par le cours d'eau.
- **Lit d'un cours d'eau** : on distingue le lit mineur limité par des berges franches ou bien marquées, appelé aussi lit permanent, du lit majeur occupé temporairement par les eaux débordantes.

UNE NOUVELLE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE



Afin d'agir pour la transition énergétique et d'encourager l'achat de véhicules électriques, la Communauté de Communes a décidé en 2017 d'implanter 19 bornes de recharge sur le territoire, chacune des bornes disposant de deux points de charge.

Une 20ème borne de recharge a été installée au courant du mois de septembre devant le siège de la Communauté de Communes.

Pour connaître la localisation de nos points de charge et leur état en temps réel, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes (cc-molsheim-mutzig.fr) dans l'onglet "Bornes de recharges pour véhicules électriques".

PISTES CYCLABLES

OBERHASLACH TRAVAUX TERMINÉS

Au courant de l'été dernier, en concomitance avec les travaux d'aménagement du parking des écoles, la Communauté de Communes a réalisé une section de piste cyclable en site propre, bidirectionnelle, qui relie la rue des Peupliers à la rue des Ecoles en vue de desservir le groupe scolaire.



ERNOLSHEIM BRUCHE TRAVAUX TERMINÉS

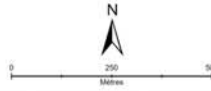
Le cheminement existant situé au droit de l'allée du stade a été transformé en voie cyclable bidirectionnelle en site propre, permettant un accès sécurisé au groupe scolaire et au complexe sportif.

LA FORÊT DU BIRCKENWALD

La forêt du Birckenwald, aussi appelée Burckenwald, est une forêt d'environ 170 hectares située sur les bords des communes d'Altorf et de Duttlenheim. Cette forêt périurbaine est un magnifique témoignage de ce que fut autrefois le couvert forestier de la plaine d'Alsace. Ce massif est une richesse qui abrite la faune typique des boisements feuillus de plaine et une flore exceptionnelle. Dans le contexte de la basse vallée de la Bruche, largement urbanisée, le Birckenwald joue le rôle de point de fixation pour des espèces forestières. Depuis 2014, elle a également une fonction de zone de rétention d'eau de crue pour réduire l'impact des inondations sur le secteur.

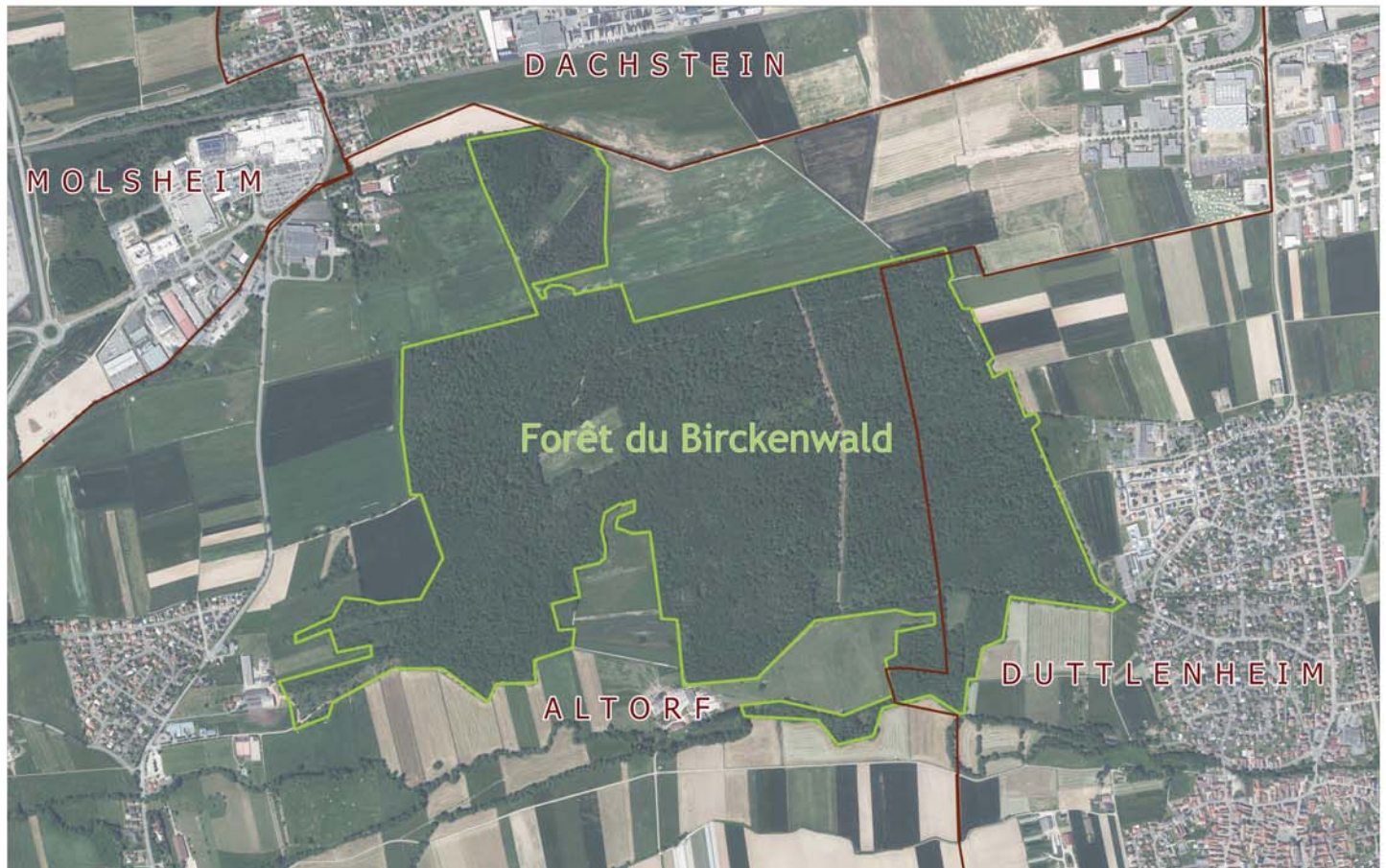


Forêt du Birckenwald
ALTORF / DUTTLENHEIM



Sources : Cadastre ; mise à jour : 2022
Ortho 2021 RVB DataGrandEst (Partenariat ©IGN)
Auteur : Service SIG - CCRMM - Novembre 2022
Echelle : 1 / 3 000

SIG
Région Molsheim-Mutzig



INONDATIONS : UNE FORÊT PROTECTRICE

A partir des années 2000, la Communauté de Communes a souhaité protéger les communes d'Altorf et de Duttlenheim du danger des crues exceptionnelles. Après de longues études, il a été retenu l'idée de créer dans la forêt du Birckenwald une aire provisoire de stockage d'eau de crue pouvant accueillir **jusqu'à 400 000 m³**. Cette aire a été dimensionnée pour répondre aux besoins d'une crue centennale (un débit qui a une chance sur cent d'être observée ou dépassée chaque année). Cet aménagement entre en fonction grâce à un déversoir à partir d'un niveau de crue décennal. Ce chantier très important n'a en rien altéré la richesse naturelle de la forêt du Birckenwald.

Du côté de Duttlenheim, la déviation et le stockage d'une partie des eaux vers la forêt du Birckenwald vont permettre au cours d'eau de traverser la commune de Duttlenheim sans débordement. Un réseau de digues ainsi que quelques ouvrages hydrauliques installés sur le pourtour de la forêt contiendront, pendant quelques jours, le volume d'eau excédentaire. Celui-ci sera ensuite restitué progressivement au milieu naturel par des fossés hydrauliques.

Dans le secteur de Duppigheim, les digues existantes ainsi que des chemins le long du cours d'eau permettent de guider les eaux vers l'aval pendant la période des crues.

UN POU MON VERT DU TERRITOIRE : UNE FLORE ET UNE FAUNE REMARQUABLES

LA FORÊT

Le peuplement forestier est composé de chênes, de charmes, ainsi que de Frênes et de Tilleuls à petites feuilles. Cette forêt exploitée de manière régulée sous l'égide de l'ONF assure toutes les fonctions des surfaces boisées : épuration de l'air, humidification des sols, maintien de la biodiversité. Elle est aussi un espace naturel pour le bien-être de nos concitoyens.



LA FAUNE

La forêt est accueillante pour les sangliers et les chevreuils qui ont tendance à se multiplier. Bien que plus discrètes, les présences du Renard et de l'Ecureuil roux ont également été notées. Les taupinières témoignent de la présence de nombreux occupants.



LES OISEAUX

Le peuplement aviaire du Birckenwald est typique des boisements de plaine. Il est caractérisé par l'association de la Grive musicienne, de la Sittelle torchepot et du Pinson des arbres, auxquels s'ajoutent quelques oiseaux sylvoicoles moins exigeants comme le Geai des chênes et le Pic épeiche. On note aussi la présence de mésanges.



LES REPTILES ET LES AMPHIBIENS

Les prospections des lisières et des bords de chemins lors d'une étude ont permis l'identification de deux Reptiles : le Lézard des souches et l'Orvet. Jadis bien représenté en Alsace, le Lézard des souches est aujourd'hui en déclin du fait de la raréfaction de son habitat.



LES COLÉOPTÈRES

On y trouve des Coléoptères communs dans les habitats boisés. Ces Insectes ont pour la plupart des exigences écologiques peu marquées et font preuve d'une grande adaptabilité, ce qui leur permet de coloniser des boisements variés.



LES LÉPIDOPTÈRES

A l'interface entre les habitats forestiers et des prairies, les lisières offrent des conditions favorables à de nombreuses espèces de Lépidoptères, en particulier en bordure Sud du boisement. La croissance d'Ortie dioïque y permet l'épanouissement de trois espèces : la Petite Tortue, le Robert le Diable et le Vulcain.

